

**COMPTE-RENDU SEANCE CONSEIL MUNICIPAL
DU 27 JUILLET 2016**

Date de convocation des conseillers : 31 mai 2016

La séance est ouverte à 20H30

Membres du Conseil absents excusés : M. JOURDAN, Mme JOUQUAND, Mme PASQUETTE, M. DELABARRE, M. LEBEAUPIN, Mme JUGUET

Secrétaire de séance : M.VACHER

Le Conseil municipal adopte le compte rendu de la séance précédente du 21 juillet 2016 et procède à l'examen des questions à l'ordre du jour.

AMENAGEMENT CHEMIN PIETONNIER : CHOIX DE L'ENTREPRISE

M.GILLES, adjoint, présente les devis reçus concernant la décision d'aménagement d'un chemin piétonnier allant de la rue de Fougères près de la Forge au lotissement de la Villansois.

Après analyse des offres,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- confie les travaux à l'entreprise BEAUMONT TP de Fougères (35) pour un montant HT de 13 406.25 HT €, soit 16 087.50 € TTC.

Le Conseil précise que les travaux devront être réalisés en septembre et qu'il conviendra de disposer, dès la pose de l'enrobé, des barrières de sécurité à chaque extrémité du chemin.

FST VOIRIE 2016 : DEMANDE DE SUBVENTION SUR PROGRAMME D'INVESTISSEMENT 2016

Le Département a reconduit une subvention au titre du fonds de solidarité territoriale concernant le programme d'investissement de la voirie communale pour l'année en cours inscrit en section d'investissement.

La subvention est fixée à 50% du coût HT de l'investissement avec un plafond de 7 000 €.

Le Conseil municipal décide de solliciter une subvention de 7 000 € pour les travaux d'investissement en voirie sur 2016 d'un montant de 18 710.40 € TTC (15 592 € HT).

AVIS SUR LE PROJET DU PERIMETRE DE FUSION DE LA FUTURE COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

Le préfet a transmis à la commune son projet de périmètre de fusion de Fougères Communauté et de Louvigné Communauté, étendu à 7 communes (La Chapelle St Aubert, St Christophe de Valains, St Georges de Chesné, St Jean sur Couesnon, St Marc sur Couesnon, Saint Ouen des Alleux et Vendel) pour transformation en communauté d'agglomération.

Le Conseil municipal émet un avis défavorable en cohérence avec les avis de Fougères Communauté et Louvigné Communauté en réaffirmant sa volonté de voir la fusion des communautés de communes complètes de Fougères Communauté, Louvigné Communauté et du Pays de Saint-Aubin-du-Cormier dans un périmètre de 37 communes ;

RAPPORT 2015 DU SYNDICAT DU HAUT COUESNON

M. VACHER, délégué au Syndicat du Haut Couesnon, présente le rapport en libre accès à la mairie.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF-EXERCICE 2015 - RAPPORT ANNUEL ET COMPTE D'AFFERMAGE DE LA SAUR (cf fiche synthèse)

Par contrat en date du 22 décembre 2005, la commune a confié à la Société SAUR FRANCE la gestion par affermage du service public d'assainissement collectif. Le Conseil Municipal prend connaissance du rapport annuel du délégataire et le compte d'affermage concernant l'exercice 2015.

- ✚ Nombre de branchements au 31/12/ 2015 : 273 (274 en 2014), soit -0.36 %
- ✚ Volume d'eau sanitaire collecté : 18 521 m3 (18 235 m3 en 2014), soit +1.57 %
- ✚ Canalisations : 6 569 ml (+0.00% par rapport à 2014 : 6 569 ml)
- ✚ Caractéristiques de la station :
 - Date de mise en service : 1994
 - ✓ Capacité nominale : 700 Eq. Hab (capacité épuratoire existante)
 - ✓ Charge nominale en débit : 105 m3/jour
 - ✓ Charge nominale en DBO5 (Demande Biochimique en Oxygène après 5 jours): 42 Kg/j
 - ✓ Charge nominale en DCO (Demande Chimique en Oxygène) : 105 kg/j
 - ✓ Nature de l'effluent : Domestique Séparatif
 - ✓ Description sommaire : traitement des eaux usées
 - ✓ Filière eau : lagunage
 - ✓ Milieu récepteur : le Muez (Couesnon)

A titre indicatif, le prix TTC du service assainissement collectif au m3 en 2015 pour 120 m3 est de 1.66 €/m3 (facture de 199 € contre 196 € l'année précédente)

- ✚ Travaux par SAUR FRANCE en 2015 :
 - ✓ Maintenance du patrimoine : Pas d'intervention entretien sur 2015
 - ✓ Taches d'Exploitation : hydro curage préventif sur 500 ml rue de Bellevue/^pas de passage caméra sur 2015/Contrôles lors de ventes de biens (6)
 - ✓ Renouvellement des réseaux rue de Fougères

Bilan : il en ressort que le fonctionnement 2015 a été satisfaisant. Les charges journalières de fonctionnement ne dépassent pas les capacités de la station (La charge organique reçue représente 41% de la capacité nominale des ouvrages).

Montant au crédit de la commune sur l'année 2015 : 10 836.23 €

Pour rappel, le vote du conseil pour la redevance assainissement part communale était de :

- **Prime fixe..... 5,25 €**
- **Mètre cube consommé.....0,5000 €**

M. GILLES, adjoint, précise que la réhabilitation des berges à prévoir serait d'un coût approximatif de 60 000 €.

QUESTIONS DIVERSES

Cantine scolaire : M. le Maire rappelle aux conseillers que la reprise de la gestion de la cantine scolaire de l'école privée devait avoir lieu sur la Mairie de Parcé moyennant une participation des communes de Billé et Combourtillé.

Après entretien avec le trésorier et la Préfecture, il est apparu qu'une commune ne pouvait pas gérer, par sa seule structure, une cantine scolaire au profit de 3 collectivités.

Ainsi, il a été proposé de recourir à la structure intercommunale déjà en place dite SIRS (Syndicat Intercommunal de Regroupement Scolaire Billé-Combourtillé) en y adjoignant la commune de Parcé et en procédant à une modification statutaire intégrant en sus de la compétence transport scolaire, celle de la restauration des écoles.

Le CLSH a recruté une nouvelle directrice pour septembre 2016 qui serait également mise à disposition du SIRS par convention pour assurer la gestion de la restauration.

La séance est levée à 23h30

Prochain conseil : mardi 6 septembre 2016